

PLAN GUIDE PHASE 2 - SCÉNARIOS

COMMUNE DE
SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE
(17)





SOMMAIRE

Introduction 4

Rappel des enjeux issus du diagnostic 5

Enjeux majeurs issus de la phase 1 de l'étude 6 et 7

Présentation de deux scénarios d'aménagement contrastés 8

Objectifs de la démarche 9

Scénario 1 : projection dans le cas où le contournement est réalisé 10

Scénario 2 : projection dans le cas où le contournement n'est pas réalisé 11

Avantages et inconvénients des scénarios contrastés 12

Comparaison des deux scénarios contrastés 13

Présentation du scénario unique retenu 14

Élaboration de la stratégie de développement : plan-guide unique 15 à 20

Visualisation des objectifs fléchés : exemples de réalisations 21 à 23

Synthèse des phases de concertation 24

Conseil Municipal des Jeunes 25 à 29

Atelier avec les habitants 30 à 33

Ateliers avec le Comité de Pilotage 34 et 35

Stand d'animation sur le marché 36 et 37

Transition vers la troisième phase de l'étude : les fiches actions 38

Préparation de la dernière phase de l'étude 39

Conclusion 40



INTRODUCTION

Saint-Genis-de-Saintonge, comme 6 autres communes de la Haute Saintonge, est lauréate du dispositif étatique « **Petites Villes de Demain** ».

Cette **étude de revitalisation** a pour objectif de **définir une stratégie de développement sur 10-15 ans en moyenne**. Elle prend en considération un **ensemble de thématiques** (habitat, foncier, commerce, espaces publics, mobilités, architecture, patrimoine, équipements et services publics, tourisme...).

Elle se décompose en **3 phases** :

Phase 1 : Élaboration du diagnostic et définition des enjeux,

Phase 2 : Construction du plan guide qui fixe la stratégie de revitalisation,

Phase 3 : Traduction de la stratégie de revitalisation en fiches actions.

Ce livrable vise à présenter les **étapes constitutives de la phase 2** de l'étude. Tout comme la première, elle a été réalisée en **concertation** avec les élus de la commune, les chefs de projet « Petites Villes de Demain », les habitants et les différents acteurs locaux.

Le **plan guide** se compose d'un **programme d'actions plurielles**, il ne se limite donc pas à l'échelle d'action de la commune. Il sera accompagné de **fiches-actions**, thématiques et sectorielles, venant concrétiser les objectifs à réaliser au regard des objectifs fléchés (phase 3).

La **stratégie** adoptée est un **support d'aide à la décision**. En effet, le plan-guide est un document **de référence pour guider chaque prise de décision** : sa pertinence est donc primordiale.

Enfin, il a une **visée pré-opérationnelle et stratégique**, des **études opérationnelles** viendront ainsi préciser les projets issus de ce document.



01

RAPPEL DES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

01.1 Enjeux majeurs issus de la phase 1 de l'étude

01.1

ENJEUX MAJEURS ISSUS DE LA PHASE 1 DE L'ÉTUDE

Légende de la cartographie de synthèse des enjeux

 Périmètre d'étude défini au regard des enjeux du territoire

UN AXE ROUTIER STRUCTURANT MAIS DÉFAVORABLE AUX DÉPLACEMENTS DOUX



Une desserte routière favorable avec plusieurs entrées de bourg, qui, pour certaines, marquent peu l'entrée de bourg et ne sécurisent pas les piétons et cyclistes



Des axes routiers importants avec peu de place pour les piétons et cyclistes, au trafic intense (nombreux poids-lourds). Passage de la RD 137, épine dorsale de la commune, devenue aujourd'hui un élément de nuisances et d'insécurité (projet de contournement)

DES ESPACES PUBLICS PEU QUALITATIFS À VOCATION PRINCIPALE DE STATIONNEMENT



De nombreuses polarités et espaces publics à l'aspect minéral à valoriser et à connecter



Une offre en stationnement satisfaisante en quantité et bien répartie mais ne favorisant pas l'embellissement des espaces publics et trop peu signalée

UN CENTRE-BOURG VIVANT ET ATTRACTIF



Une offre diversifiée de commerces, services et équipements, à conforter



Quelques vitrines commerciales à reconquérir



Des animations régulières à pérenniser (marché, manifestations, etc.)



Un centre-bourg en extension et un développement économique important

UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ



Une proximité aux espaces agricoles et des points de vue de qualité à préserver



Une place du végétal à conforter, levier d'embellissement du coeur de bourg



Le ruisseau, associé au parc privé, une nature en ville certaine mais inaccessible pour les habitants



Un tourisme diversifié et ancré, levier d'attractivité, à conforter et développer

UN HABITAT À DIVERSIFIER ET À ADAPTER À LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCOLOGIQUE



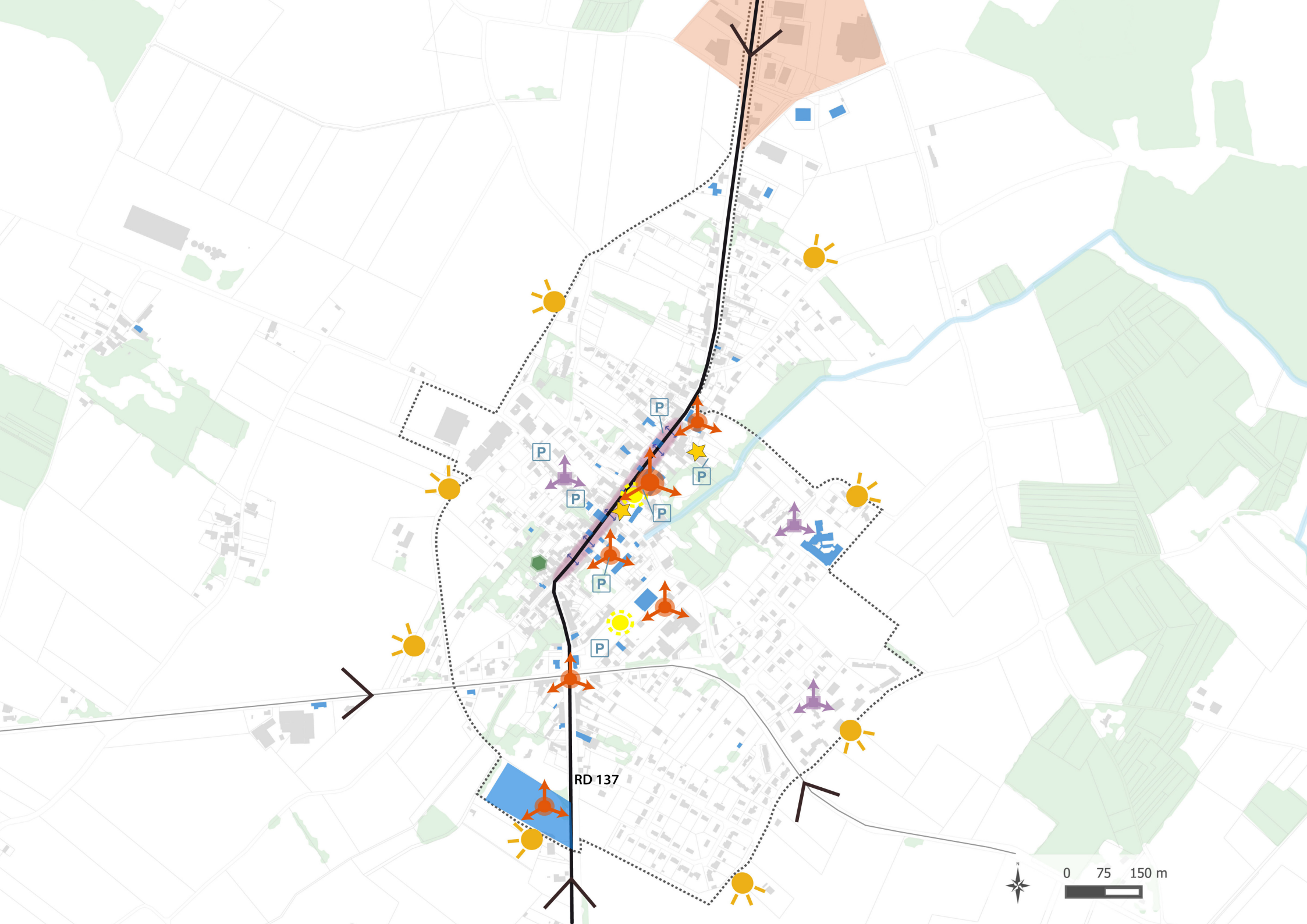
Un habitat vacant à reconquérir



Un parc locatif développé (locatif social, EHPAD, ADEL...)



Un îlot communal en cours de restructuration pour s'adapter aux enjeux écologiques



02

PRÉSENTATION DE DEUX SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT CONTRASTÉS

- 02.1 Objectifs de la démarche
 - 02.2 Scénario 1 : projection dans le cas où le contournement est réalisé
 - 02.3 Scénario 2 : projection dans le cas où le contournement n'est pas réalisé
 - 02.4 Analyse des avantages et inconvénients des scénarios contrastés
 - 02.5 Comparaison des deux scénarios contrastés
-

02.1

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Socle de la réflexion : deux scénarios opposés

Afin d'amorcer la **phase 2** de l'étude de revitalisation du centre-bourg de Saint-Genis-de-Saintonge, **2 scénarios contrastés** ont été élaborés. L'objectif était de créer des **stratégies d'aménagement opposées**, en exagérant les partis pris, afin d'encourager les discussions et prises de décisions en vue de l'élaboration du plan guide de revitalisation.

Toutefois, **plusieurs objectifs invariants** sont communs aux scénarios et représentent les éléments fondateurs de la stratégie :

- Requalification des entrées de bourg,
- Prise en compte de la future opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH),
- Remobilisation de l'ancienne quincaillerie pour du commerce et/ou des logements,
- Pas de réaménagement de la place Ambroise Sablé,
- Requalification et réorganisation sur le Champ de Foire du stationnement et de la dépose des cars scolaires,
- Création d'un équipement de loisirs,
- Développement des liaisons douces et création de stationnement vélo.

Partis pris des scénarios opposés

► Scénario 1

Un scénario dans l'hypothèse où **le contournement routier est réalisé**.

Une programmation du centre-bourg qui met l'accent sur le **développement des mobilités douces et de la végétalisation** du centre-bourg.

► Scénario 2

Un scénario dans l'hypothèse où **le contournement routier n'est pas réalisé**.

Une programmation du centre-bourg qui met l'accent sur un **développement fonctionnel du centre-bourg** en s'appuyant sur l'offre de commerces, services et équipements existants.



02.2

SCÉNARIO 1 : PROJECTION DANS LES CAS OÙ LE CONTOURNEMENT EST RÉALISÉ

Présentation du premier scénario

Le socle de ce scénario est donc la **prise en considération du contournement routier**, en anticipant sa création dans quelques années. Ainsi, les caractéristiques principales du scénario 1 sont les suivantes :

- Les entrées au sud du bourg (à l'exception de la route de Jonzac) ainsi que la portion de l'avenue de Saintes entre l'entrée de bourg et la salle de cinéma sont aménagées et végétalisées,
- Les entrées de bourg accueillent des pistes cyclables (au nord, elle bifurque rue du Chemin de Fer),
- L'avenue de Bordeaux est requalifiée (moindre fréquentation des poids lourds),
- Les parkings du cinéma et de la salle des fêtes sont désimperméabilisés, le futur parking avec l'équipement de loisirs sera doté d'un revêtement perméable,
- Un parcours de santé est créé dans le prolongement du terrain nu face à la zone de loisirs,
- Le gymnase est végétalisé pour mieux s'intégrer dans son environnement. De manière générale, le travail sur la végétalisation du bourg est important,
- La rue de la Terrière est embellie et passée en sens unique, du sud vers le nord,
- Les points de vue sur l'environnement de qualité à proximité du bourg sont valorisés.



DEPLACEMENTS

- Requalifier les entrées de bourg et renforcer leur qualité paysagère
- Sens unique
- Requalifier et passer en sens unique la rue de la Terrière
- Créer des pistes cyclables
- Sécuriser le carrefour
- Conforter les cheminements doux existants
- Créer des cheminements doux
- Renforcer la visibilité des parkings
- Aménager un parking perméable
- Développer des stationnements vélo

HABITAT

- Remobiliser la friche bâtie pour du commerce et/ou du logement
- Investir le coeur d'îlot pour une opération à haute qualité environnementale

ESPACES PUBLICS

- Conserver et mettre en valeur les points de vue
- Embellir des voies : aménagement et végétalisation
- Requalifier l'avenue de Bordeaux
- Désimperméabiliser les espaces publics minéraux
- Aménager la zone arborée (bancs, tables de pique-nique, boîte à livres, etc)
- Revoir l'organisation des bus scolaires pour la dépose des enfants
- Végétaliser la façade du gymnase pour une meilleure insertion
- Créer un parc végétalisé
- Créer un équipement de loisirs
- Aménager un parcours de santé

02.3

SCÉNARIO 2 : PROJECTION DANS LES CAS OÙ LE CONTOURNEMENT N'EST PAS RÉALISÉ

Présentation du second scénario

Ce scénario considère que **le contournement routier ne sera pas effectif avant de longues années** et qu'il est donc nécessaire d'améliorer l'existant sans s'appuyer sur la déviation des poids lourds. Les caractéristiques principales du scénario 2 sont donc les suivantes :

- L'avenue de Bordeaux est requalifiée (grâce à des aménagements « doux » pour apaiser la circulation) et passée en zone limitée à 30km/h,
- Certaines places de parkings sont mobilisées pour du stationnement rotatif,
- Une piste cyclable est aménagée au sud du bourg, le long de la route départementale 137,
- La rue du Chemin de Fer et la rue de la Terrière sont requalifiées, la rue Neuve est passée en sens unique,
- L'espace de la voirie pour accéder à la zone de loisirs actuelle, au futur équipement face à la zone de loisirs et pour permettre la sortie des pompiers est retravaillé afin d'améliorer le bon fonctionnement de tous ces usages,
- La vacance commerciale est remobilisée pour du commerces et/ou du logement,
- Le projet de création d'une maison de santé est intégré au plan-guide.



DEPLACEMENTS

- Requalifier les entrées de bourg
- Mettre en place une zone 30
- Passer la rue Neuve en sens unique
- Requalifier la rue du Chemin de Fer et la rue de la Terrière
- Créer des pistes cyclables
- Sécuriser le carrefour
- Conforter les cheminements doux existants
- Créer des cheminements doux
- Mettre en place du stationnement rotatif (10 min)
- Renforcer la visibilité des parkings
- Aménager un parking avec des ombrières
- Développer des stationnements vélo
- Aménager un plateau piéton

HABITAT - COMMERCE - EQUIPEMENT

- Réinvestir les cellules commerciales vacantes
- Remobiliser la friche bâtie pour du commerce et/ou du logement
- Investir le coeur d'îlot pour une opération à haute qualité environnementale
- Créer une maison de santé
- Créer un équipement de loisirs

ESPACES PUBLICS

- Imposer des séquences à ambiance urbaine dans le centre-bourg
- Aménager la zone arborée (bancs, tables de pique-nique, boîte à livres, etc)
- Revoir l'organisation des bus scolaires pour la dépose des enfants

02.4

ANALYSE DES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES SCÉNARIOS CONTRASTÉS

Scénario 1

► Avantages

- Le bourg est remarquablement apaisé grâce à une moindre fréquentation des poids lourds et convois exceptionnels,
- Les possibilités d'aménagement de l'axe central sont plus nombreuses,
- La sécurité des usagers du centre-bourg est fortement accentuée,
- Le cadre de vie à l'intérieur du centre-bourg est amélioré, par une plus grande place accordée aux liaisons douces et à la nature en ville,
- Le travail de désimperméabilisation des sols est pertinent au regard des enjeux liés au changement climatique,
- La cadre de vie extérieur à la centralité est davantage mis en valeur.

► Inconvénients

- La mise en oeuvre de ce scénario peut être complexifiée au regard des difficultés itinérantes à la mise en place d'un contournement routier,
- Les projets de désimperméabilisation des espaces publics minéraux induisent des travaux importants,
- Les commerces vacants et le projet de création d'une maison de santé ne font pas l'objet de réflexion,
- L'espace de la voirie pour accéder à la zone de loisirs actuelle, au futur équipement face à la zone de loisirs et pour permettre la sortie des pompiers n'est pas particulièrement sécurisé.

Scénario 2

► Avantages

- La mise en oeuvre de ce scénario est envisageable dans un temps plus court, travaillant avec l'existant et ne nécessitant pas de contournement routier,
- L'axe central est plus apaisé que l'existant, grâce à une vitesse limitée et des aménagements "doux" adéquats,
- Plusieurs rues sont requalifiées, ce qui participe au cadre de vie,
- L'espace de la voirie pour accéder à la zone de loisirs actuelle, au futur équipement face à la zone de loisirs et pour permettre la sortie des pompiers est sécurisé,
- La vacance commerciale ainsi que la création d'une maison de santé sont intégrées aux réflexions,
- L'offre de commerces de proximité et de services est confortée dans le centre-bourg, ce qui participe à l'animation générale du quotidien,
- Le projet d'ombrières sur la nouvelle surface de parking permet de créer un équipement dont le coût est rapidement amorti et qui apporte une surface ombragée, très utile au vu des enjeux liés au changement climatique,
- L'accès à des places de parking est facilité grâce à la mise en place de stationnement rotatif.

► Inconvénients

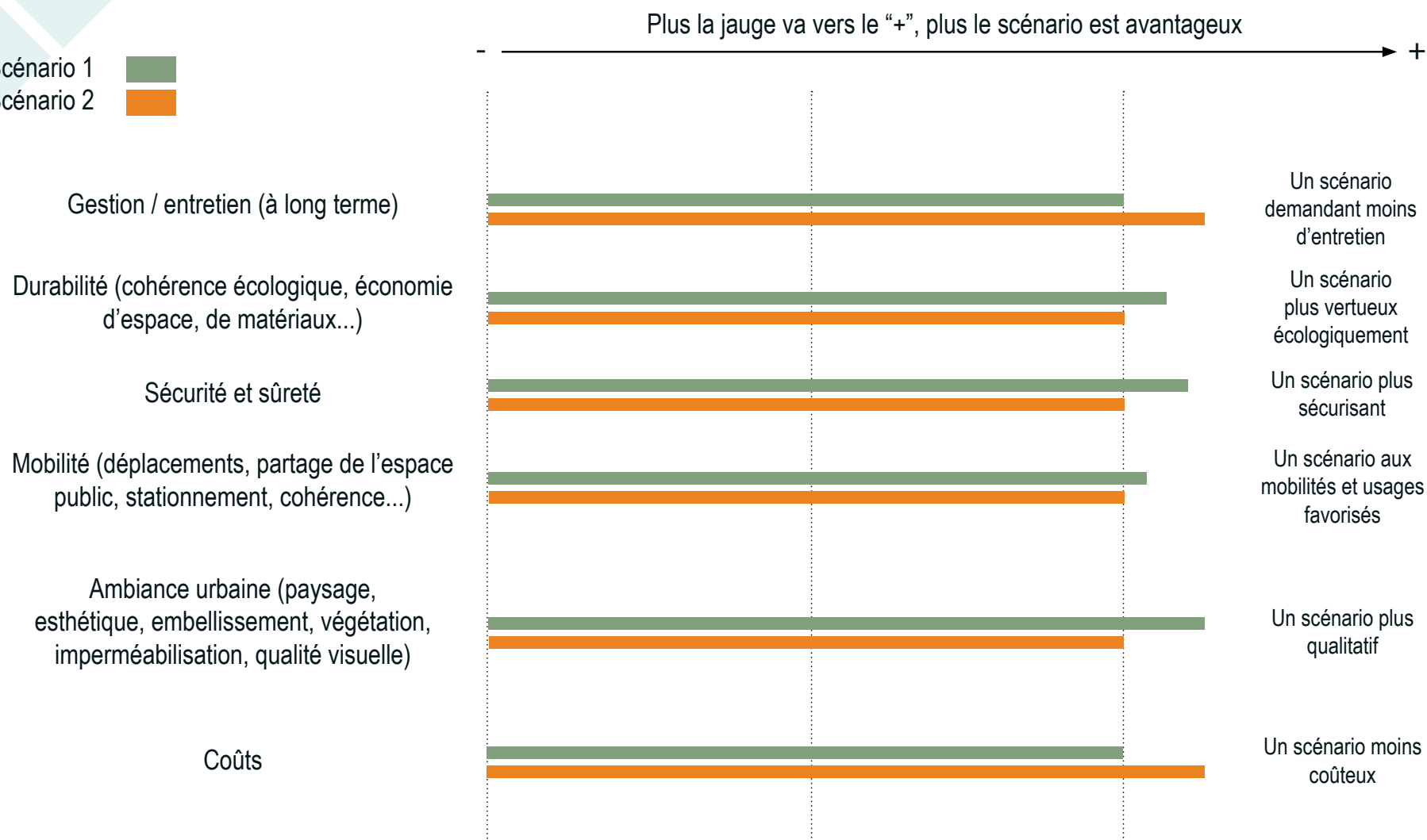
- Les possibilités d'aménagement de l'avenue de Bordeaux sont moins nombreuses (notamment pour les piétons et cyclistes), les poids lourds et convois exceptionnels étant toujours autorisés à l'emprunter,
- Les entrées de bourg sont moins travaillées,
- Le travail de végétalisation du bourg est moins important.

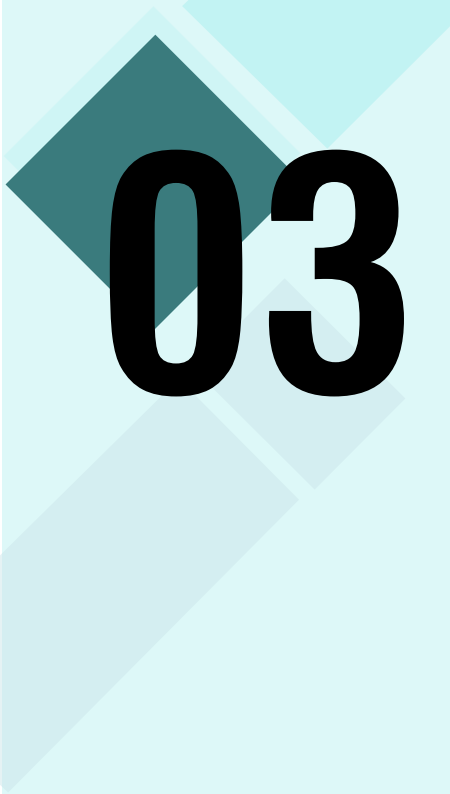
02.5

COMPARAISON DES DEUX SCÉNARIOS CONTRASTÉS

Analyse multicritères

Scénario 1 
Scénario 2 





03

PRÉSENTATION DU SCÉNARIO UNIQUE RETENU

03.1 Élaboration de la stratégie de développement : plan-guide unique

03.2 Visualisation des objectifs fléchés : exemples de réalisations



03.1

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : PLAN-GUIDE UNIQUE

Présentation du plan guide

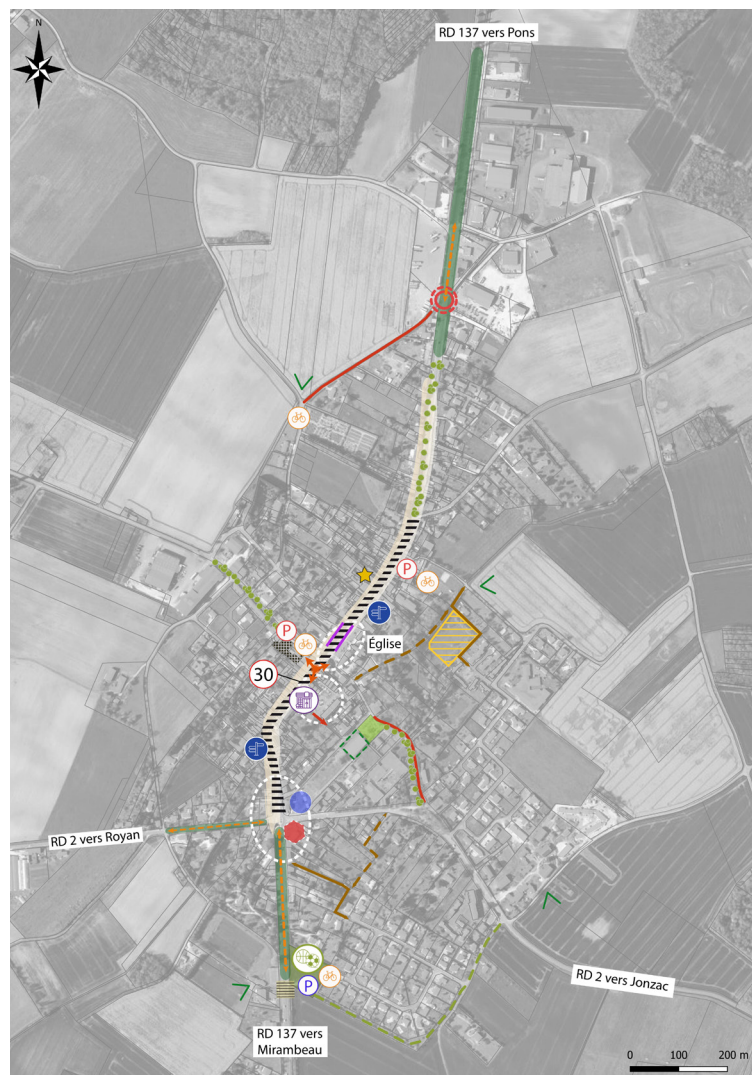
► Justification des partis pris retenus

Suite à la présentation et à la discussion des deux scénarios d'aménagement contractés, **un équilibre a été élaboré avec les membres de la municipalité.**

Dans un premier temps, **le socle de ce scénario est la prise en compte de la situation actuelle**, et non la projection de la situation avec le contournement routier. En effet, pouvoir agir dès à présent sur l'existant est le choix qui a fait consensus car, même si ce projet est réalisé, il ne sera effectif que dans plusieurs années (or **la sécurisation des usagers est d'ores et déjà un enjeu majeur**).

Ainsi, en plus des éléments fondateurs de la stratégie (invariants), **l'objectif fut de composer entre le passage toujours aussi intense des poids lourds/convois exceptionnels et les problématiques prioritaires.** Ces dernières sont les suivantes :

- La sécurisation des déplacements,
- L'amélioration du cadre de vie en prenant en compte les enjeux liés au changement climatique,
- L'intégration des projets portés préalablement à l'étude de revitalisation.



DEPLACEMENTS

- Requalifier les entrées de bourg
- Mettre en place une zone 30
- Passer la rue Neuve en sens unique
- Requalifier et passer en sens unique la rue du Chemin de Fer et la rue de la Terrière
- Sécuriser le carrefour
- Aménagement de cheminements dédiés aux cyclistes
- Conforter les cheminements doux existants
- Créer des cheminements doux
- Mettre en place du stationnement rotatif
- Renforcer la visibilité des parkings
- Aménager des places de stationnement
- Développer des stationnements vélo
- Aménager un plateau piéton
- Renforcer la signalétique

HABITAT - COMMERCE - EQUIPEMENT

- Réinvestir les commerces et logements vacants, notamment sur l'axe central
- Remobiliser la friche bâtie pour du commerce et/ou du logement
- Renforcer et pérenniser les pôles de services et de commerces
- Rénover le parc de logements de la gendarmerie
- Investir le cœur d'îlot pour une opération à haute qualité environnementale
- Créer une maison de santé
- Créer un équipement de loisirs

ESPACES PUBLICS

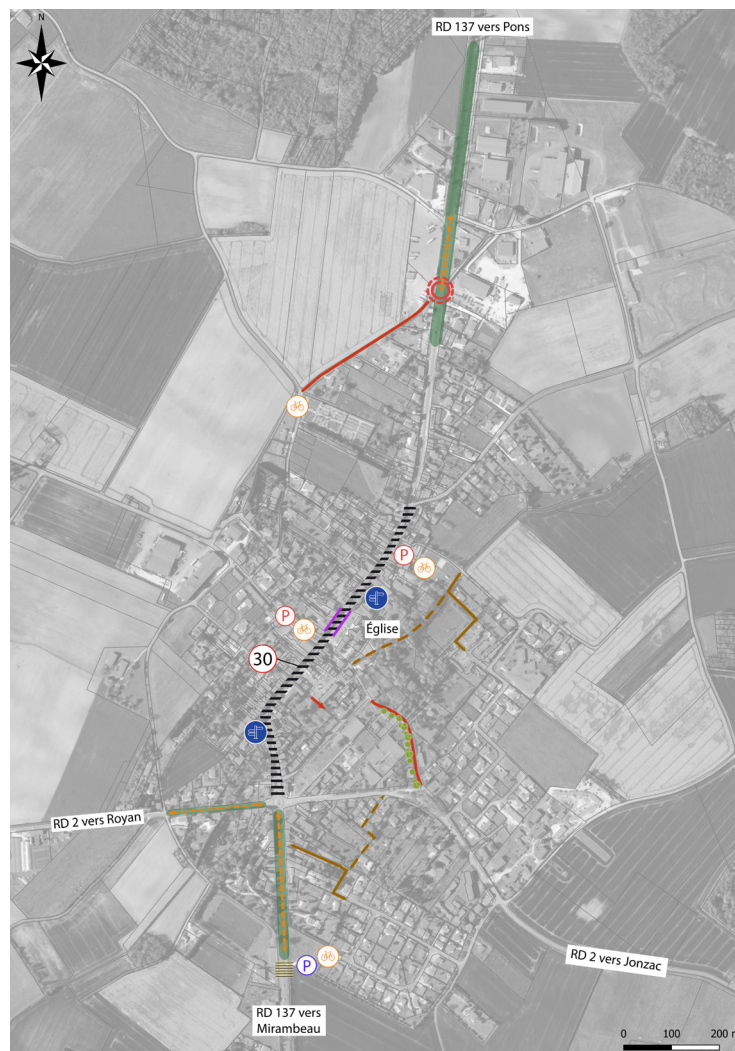
- Conserver et mettre en valeur les points de vue
- Embellir les voies : aménagement et végétalisation
- Apaiser et sécuriser l'axe central grâce à des aménagements doux
- Aménagement d'une zone arborée (bancs, tables de pique-nique, boîte à livres, etc)
- Revoir l'organisation des bus scolaires pour la dépose des enfants
- Végétaliser la façade du gymnase pour une meilleure insertion
- Installer des ombrières sur le parking de la salle des fêtes
- Créer un parc végétalisé
- Aménager un parcours de santé
- Développer les animations culturelles

03.1

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : PLAN-GUIDE UNIQUE

Rappel des thématiques traitées et présentation des partis pris retenus

DÉPLACEMENT & ACCESSIBILITÉ



► Détail des objectifs fléchés

- > Requalifier les **entrées de bourg**,
- > **Apaiser et sécuriser l'axe central** grâce à des aménagements doux,
- > Mettre en place du **stationnement rotatif**,
- > Passer la **rue Neuve en sens unique**, requalifier les rues du **Chemin de Fer** et de la **Terrière**,
- > **Sécuriser les différents accès et carrefours** dans la centralité pour tous les usagers,
- > **Sécuriser les déplacements** dans le bourg et mettre en place une zone 30,
- > Favoriser les **liaisons douces** et donner plus de place aux piétons et cyclistes,
- > Créer du **stationnement** près du nouvel équipement de loisirs et renforcer la visibilité des parkings existants,
- > Renforcer la **signalétique** (pour mieux indiquer les parkings, commerces/services, équipements, espaces publics...),
- > Aménager un **plateau piéton** au sud du centre-bourg.

03.1

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : PLAN-GUIDE UNIQUE

Rappel des thématiques traitées et présentation des partis pris retenus

HABITAT & BÂTI



► Détail des objectifs fléchés

- > Remobiliser la **friche bâtie** de l'ancienne quincaillerie pour du commerce et/ou du logement,
- > Remobiliser les **logements vacants**, en particulier le long des axes de circulation,
- > **Investir le cœur d'îlot** à l'est du centre-bourg pour une opération à haute qualité environnementale,
- Rénover le **parc de logement de la gendarmerie**.

03.1

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : PLAN-GUIDE UNIQUE

Rappel des thématiques traitées et présentation des partis pris retenus

COMMERCE & SERVICES



► Détail des objectifs fléchés

- > Renforcer et pérenniser les **pôles de services et de commerces**,
- > Remobiliser la **friche bâtie** de l'ancienne quincaillerie pour du commerce et/ou du logement,
- > Réinvestir les **cellules commerciales vacantes**,
- > Développer les **animations culturelles**.

03.1

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : PLAN-GUIDE UNIQUE

Rappel des thématiques traitées et présentation des partis pris retenus

EQUIPEMENT



► Détail des objectifs fléchés

- > Développer un **nouvel équipement de loisirs** à destination des jeunes, qui permet une présence importante de la végétation,
- > Créer une **maison de santé**.

03.1

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : PLAN-GUIDE UNIQUE

Rappel des thématiques traitées et présentation des partis pris retenus

ESPACES PUBLICS



► Détail des objectifs fléchés

- > Conserver et mettre en valeur les **points de vue**,
- > **Embellir les voies** : aménagement et végétalisation,
- > Aménager la **zone arborée** à proximité du gymnase et **végétaliser la façade du gymnase**,
- > **Revoir l'organisation des bus scolaires** pour la dépose des enfants au niveau de la place du Champ de Foire,
- > Installer des **ombrières** sur le parking de la salle des fêtes,
- > Aménager un **parcours de santé**.

03.2

VISUALISATION DES OBJECTIFS FLÉCHÉS : EXEMPLES DE RÉALISATIONS

Images de références



Saulgé, 86.



La Chapelle-des-Marais, 44.



La Barre-de-Monts, 85.



Rennes, 35 (sortie d'une école).



La Barre-de-Monts, 85.



Camors, 56.



Clisson, 44.



Agence Magnum, 44.



Saint-Bonnet-le-Château, 42.

03.2

VISUALISATION DES OBJECTIFS FLÉCHÉS : EXEMPLES DE RÉALISATIONS

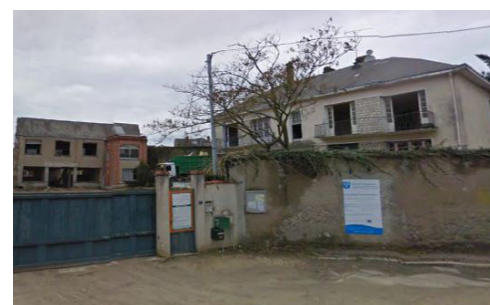
Images de références



Josselin, 56 (commerce en logement, avant et après travaux).



Saint-Amand-en-Puisaye, 58 (friche industrielle en lieu culturel, avant et après travaux).



Meung-sur-Loire, 45 (friche industrielle en logement et maison de santé, avant et après travaux).



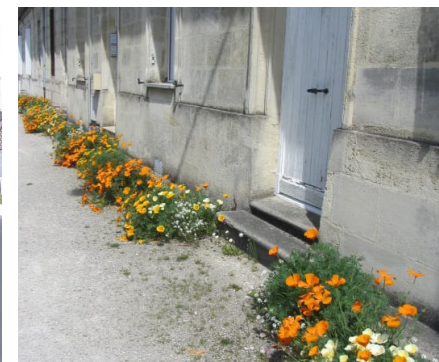
Villeneuve-le-Roi, 94.



Feyzin, 69.



Chedigny, 37.



Bègles, 33.

03.2

VISUALISATION DES OBJECTIFS FLÉCHÉS : EXEMPLES DE RÉALISATIONS

Images de références



Saint-Michel-Chef-Chef, 44.



Chevilly, 45.



Aurillac, 15.



Arâches-la-Frasse, 74.



Lagardelle-sur-Lèze, 31.



Saint-Philibert, 56.



04

SYNTHÈSE DES PHASES DE CONCERTATION

- 04.1 Conseil Municipal des Jeunes
 - 04.2 Atelier avec les habitants
 - 04.3 Atelier avec le Comité de Pilotage
 - 04.4 Stand d'animation sur la marché
-

04.1

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Présentation de l'atelier : objectifs et organisation

Ce compte-rendu récapitule les **échanges de l'atelier 1 avec le Conseil Municipal des Jeunes**, en date du **mardi 31 mai 2022**. L'objectif de cette rencontre était de **recueillir la parole de ce public encore très peu rencontré** lors des temps de concertation précédents. Les échanges ont concerné les **mobilités en général dans le bourg** et **l'aménagement du terrain face à la zone de loisirs**.

Lors de ce temps de concertation, 5 élèves de l'école primaire et 4 élèves du collège (3 membres du Conseil Municipal des Jeunes étaient absents pour des raisons scolaires) ont été invités à échanger sur deux thématiques / secteurs de projet :

1

Les déplacements dans la commune (en s'appuyant sur les lieux les plus fréquentés et les activités exercées par les participants).

2

La zone de loisirs et le projet de pumtrack ou skatepark porté par la municipalité.

Cet atelier s'est donc déroulé en deux parties :

1

Une première partie sur la base d'une cartographie : les jeunes ont été invités à situer leurs maisons, les lieux où ils se rendent le plus souvent, les moyens de déplacements qu'ils utilisent, les secteurs qu'ils trouvent dangereux, les lieux des activités qu'ils pratiquent, etc.

2

Une deuxième partie sur la base de photographies : les enfants ont dû imaginer comment le terrain face à la zone de loisirs pourrait être aménagé (en intégrant, pour ceux qui le souhaitent, une pumtrack et/ou un skatepark).

Photo de Tiago, Eva, Angélyss, Théo, Thomas, Thomas, Clémence, Katarina et Noël au cours de la séance :



Fiche guide utilisée pour structurer l'atelier

ETUDE DE
REVITALISATION
CENTRE-BOURG
COMMUNE DE
SAINT-GENIS-DE-
SAINTONGE

ATELIER CM DES JEUNES
MARDI 31 MARS 2022

FICHE-GUIDE

LE CENTRE-BOURG DE
MA COMMUNE



Travail par petits groupes (de 4 à 5 enfants) :

QU'EST-CE QU'UN BOURG ?



Le centre-bourg, c'est l'endroit où on trouve le plus d'activités variées :

- la mairie,
- l'église,
- les commerces (boulangerie, boucherie, restaurant, coiffeur...),
- la médiathèque,
- les écoles,
- les loisirs,
- ...

Aujourd'hui, le centre-bourg de Saint-Génis-de-Saintonge a quelques inconvénients :

- la voiture est présente partout et c'est parfois dangereux de se déplacer,
- des magasins vides,
- il n'y a pas beaucoup d'endroits où les gens aiment se retrouver pour discuter, se promener...

PARTIE 1 : MOI ET LE CENTRE-BOURG DE MA COMMUNE

Sur la carte, placez une gommette pour montrer :

- Où est-ce que vous habitez ?
- Où allez-vous le plus souvent ? (école, commerces avec les parents, etc.)
- Pratiquez-vous une activité sur ou à l'extérieur de la commune (musiques, sports, etc.) ?
- Comment allez-vous à ces endroits : voiture, vélo, à pied... ?
- Quels sont les endroits où vous allez pour jouer ?

PARTIE 2 : LES ÉQUIPEMENTS ET LES LOISIRS DE MES RÊVES

> Les équipements et les loisirs dont je rêve

Connaissez-vous la différence entre un skatepark et une pumptrack ?



Pumptrack



Pumptrack



Skatepark

La pumptrack :

- c'est pour tout le monde : plein de niveaux possibles,
- c'est pour tous les sports : roller, skate, vélo, trottinette,
- ça permet de planter des arbres et de l'herbe autour,
- on peut imaginer des événements autour de ça,
- ça coûte moins cher aussi.

Le skatepark :

- c'est moins accessible à tout le monde : les aménagements sont souvent plus compliqués et moins adaptés à tous les niveaux,
- pour certains sports, c'est parfois moins adapté,
- il y a souvent moins de végétation,
- mais les aménagements sont plus variés.

- Choisissez une photo et dessinez les jeux et équipements que vous imaginez (vous pouvez aussi utiliser les pictogrammes et faire du collage si c'est plus facile !),

- Dessinez ce à quoi le lieu pourrait ressembler plus tard (sur plan, en dessin, en schéma...),
Est-ce que tu aimerais plus ou moins de : bancs, tables de pique-nique, d'arbres, de corbeilles, d'endroits pour garer ton vélo, ... ?

- Listez les idées générales de votre dessin : qui pourrait venir s'amuser sur votre espace ? Quels événements on pourrait y organiser ? Combien de fois on aimerait y venir par semaine ? Qui nous accompagnerait ?

- Présentation des différents projets à la fin de la séance : tu n'es pas obligé mais si tu le veux, partage tes idées à tes camarades !

Les déplacements dans le centre-bourg

Les premiers échanges ont concerné la mobilité des jeunes dans le centre-bourg :

- Une majorité des jeunes présents habite dans le bourg de la commune ou à proximité immédiate,
- Les lieux les plus fréquentés sont les équipements sportifs et scolaires, le carrefour, le cinéma, la médiathèque, les divers services (notamment de santé),
- Pour se rendre à l'école ou au collège, ceux qui habitent le bourg disent venir majoritairement à pied et ceux qui habitent plus loin disent venir grâce aux bus scolaires,
- Le week-end, une part importante des jeunes explique se déplacer en vélo à l'extérieur du centre-bourg (« en forêt »),
- Tous les participants expriment en effet que le bourg est dangereux pour les piétons et les cyclistes, principalement au vu de la vitesse des voitures et poids lourds,
- La route départementale, ainsi que plusieurs rues secondaires et carrefours, ont été localisés sur la carte car qualifiés de dangereux,
- Les jeunes ont également indiqué quelles liaisons, plus sécurisées selon eux, ils préféreraient emprunter,
- Enfin, quelques aménagements permettant d'apaiser la circulation ont été proposés, tels que l'installation de miroirs à certains carrefours, de dos-d'âne et de panneaux « stop ».

Les remarques en général

Les échanges se sont également portés sur d'autres sujets, concernant une pluralité de thématiques :

- Un jeune élu a fait remarquer l'absence d'abris à proximité immédiate des équipements scolaire afin de se protéger de la pluie,
- Plusieurs sports ont été cités comme pertinents pour compléter l'offre sportive : boxe, judo, basket, cyclisme...
- Un participant a proposé d'installer un marché nocturne devant le collège,
- Certains considèrent qu'il manque de commerces dans le centre-bourg (« comme une librairie »),
- Un service de restauration rapide a également été cité lors des échanges.

“ Je trouve qu'il y a plein de voitures et camions qui roulent beaucoup trop vite ! ”



“ Quand on sort du cinéma par exemple, un miroir ce serait bien car c'est dangereux pas ici ! ”



“ Un bâtiment pourrait regrouper plusieurs sports, comme ceux de combat par exemple, ce serait pratique. ”



La création d'un équipement de loisirs

Les jeunes élus du Conseil Municipal de Saint-Genis-de-Saintonge ont été invités à proposer leurs idées pour l'aménagement du terrain actuellement nu, face à la zone de loisirs. En amont, ils ont pu échanger sur ce qu'étaient une pumtrack et un skatepark.

- Plusieurs jeunes ont souligné le manque de stationnements sur la zone de loisirs les jours de match, certains ont donc proposé de consacrer une partie du terrain pour la création d'un parking,
- Le groupe était partagé concernant la pumtrack et le skatepark ; ceux qui préféraient la pumtrack considéraient principalement que cet aménagement était plus adapté à un public large, ceux qui préféraient le skatepark trouvaient que les usages y étaient plus variés,
- Concernant la pumtrack, beaucoup ont exprimé la nécessité de créer plusieurs niveaux de pistes afin qu'elle s'adresse à tout public,
- D'autres idées d'usages/installations ont été proposées, telles qu'un espace de tir à l'arc, un terrain de pétanque, des tables de ping-pong, un jardin collectif, une aire de jeux pour enfants, un service de restauration rapide (distributeur de boissons, foodtruck), une fontaine et une piste de motocross (accompagnée d'un service de location de motocross)...
- De manière générale, les participants ont considéré qu'il était important d'y planter des arbres/buissons, d'y installer des bancs ainsi que des toilettes publiques et un point d'eau,
- Certains jeunes ont soulevé la nécessité de relier cet espace avec le reste du bourg par des liaisons douces,
- La nécessité d'apaiser la circulation sur cette portion de la route départementale (notamment via l'installation d'un rond-point) a été plusieurs fois soulignée,
- Un jeune a également proposé l'idée de repeindre les passages piétons et le terrain de basket sur la zone de loisirs (l'installation de gradins près du terrain de foot est une idée également proposée lors des échanges).

“ Il faut des bancs, si jamais il y a des petits qui viennent avec leur famille, il faut qu'elle puisse s'y installer pour les regarder. ”



“ Dans un skatepark on peut faire plus de choses, alors qu'on risque de tourner en rond avec la pumtrack ! ”

CONCLUSION

L'expérience empirique des élus du Conseil Municipal des Jeunes fut très enrichissante. Riches de leurs différents vécus et expériences dans leur commune, ils se sont exprimés sur une pluralité de thématiques. Le projet de pumptrack ou skatepark semble être apprécié, mais aucun consensus n'a émergé concernant le type d'aménagement précis à mettre en place. De manière générale, le terrain face à la zone de loisirs est considéré comme adapté pour la pratique du vélo et autres véhicules non motorisés, il doit être accessible par des liaisons douces, ainsi qu'accueillir du mobilier urbain et de la végétation. De plus, son ouverture à tout public et son aspect convivial sont des caractéristiques soulignées lors des échanges.

L'ensemble des dessins réalisés par les enfants lors de cet atelier pédagogique est joint en annexe PDF avec ce présent livrable.



04.2

ATELIER AVEC LES HABITANTS

Présentation de l'atelier : objectifs et organisation

Ce compte-rendu récapitule les échanges de l'atelier 2 avec les habitants, qui a été organisé le 31 mai 2022.

L'objectif de cet atelier était de **hiérarchiser les enjeux** mis en lumière par le diagnostic et de **questionner l'aménagement du Champ-de-Foire et de la zone de loisirs**. De ce fait, il a été structuré en deux parties :

1

Les habitants ont été invités à réagir sur la carte de synthèse des enjeux identifiés en phase de diagnostic. Suite à un temps d'échanges, ils ont dû prioriser les enjeux à traiter dans le cadre de l'étude de revitalisation et localiser sur une carte les actions majeures à mettre en place.



2

Un scénario d'aménagement du secteur du Champ-de-Foire et de la zone de loisirs a été présenté, les habitants ont ainsi pu débattre sur cette proposition et soumettre des questionnements, désaccords et suggestions de modification.



04.2

ATELIER AVEC LES HABITANTS

Groupe de travail 1 : résumé des échanges

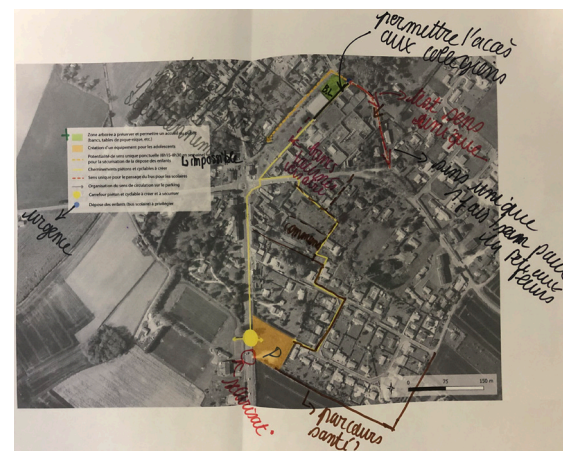
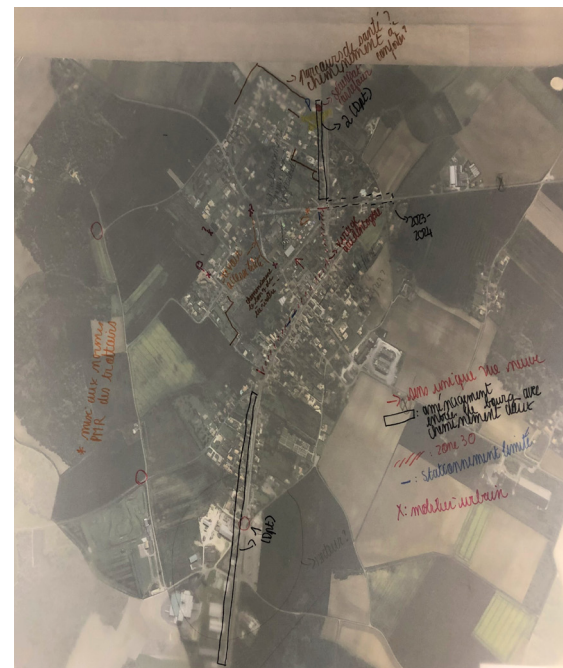
Le travail de hiérarchisation des enjeux :

- Selon les membres de ce groupe, le premier axe de travail doit concerner les axes routiers et leur dangerosité (notamment au regard de la vitesse de circulation). La mise en sens unique de certaines rues, particulièrement étroites, a été discutée,
- Dans un deuxième temps, les entrées de bourg ont été visées par les participants, afin d'améliorer leur accessibilité (notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite). L'aménagement de la RD2 (vers Jonzac) est un exemple particulièrement apprécié,
- La troisième priorité serait le traitement des commerces vacants, notamment via une action sur les devantures trop abîmées,
- Les membres du groupe soulignent la nécessité d'agir sur les logements vacants,
- Enfin, le réaménagement de la rue de la Terrière suite aux travaux d'Enedis est aussi un sujet évoqué au cours des échanges.

Ainsi, plusieurs actions à mettre en place ont été localisées sur une carte (passage des enjeux aux objectifs) :

- Le réaménagement de l'entrée nord du bourg (en premier) puis le réaménagement de l'entrée sud,
- La mise en place d'une zone limitée à 30km/h dans le centre-bourg ainsi que la limitation de la durée pour certaines places de stationnement,
- L'expérimentation de passer certaines rues en sens unique (comme la rue Neuve),
- L'amélioration de l'accessibilité de la rue de la Terrière et la mise aux normes de certains trottoirs pour les Personnes à Mobilité Réduite (notamment sur la Route de Jonzac),
- La valorisation des cheminements doux (près de la maison de retraite et le long de la rivière),
- L'installation de mobilier urbain à plusieurs endroits clefs,
- L'embellissement du gymnase,
- La sécurisation de l'accès à la zone de loisirs (et au nouvel espace en projet face à la zone de loisirs actuelle),
- La création d'un parking sur ce terrain nu face à la zone de loisirs et d'un parcours santé le long du cheminement menant au lotissement derrière cet espace.

Supports sur lesquels les membres du groupe ont travaillé :



04.2

ATELIER AVEC LES HABITANTS

Groupe de travail 2 : résumé des échanges

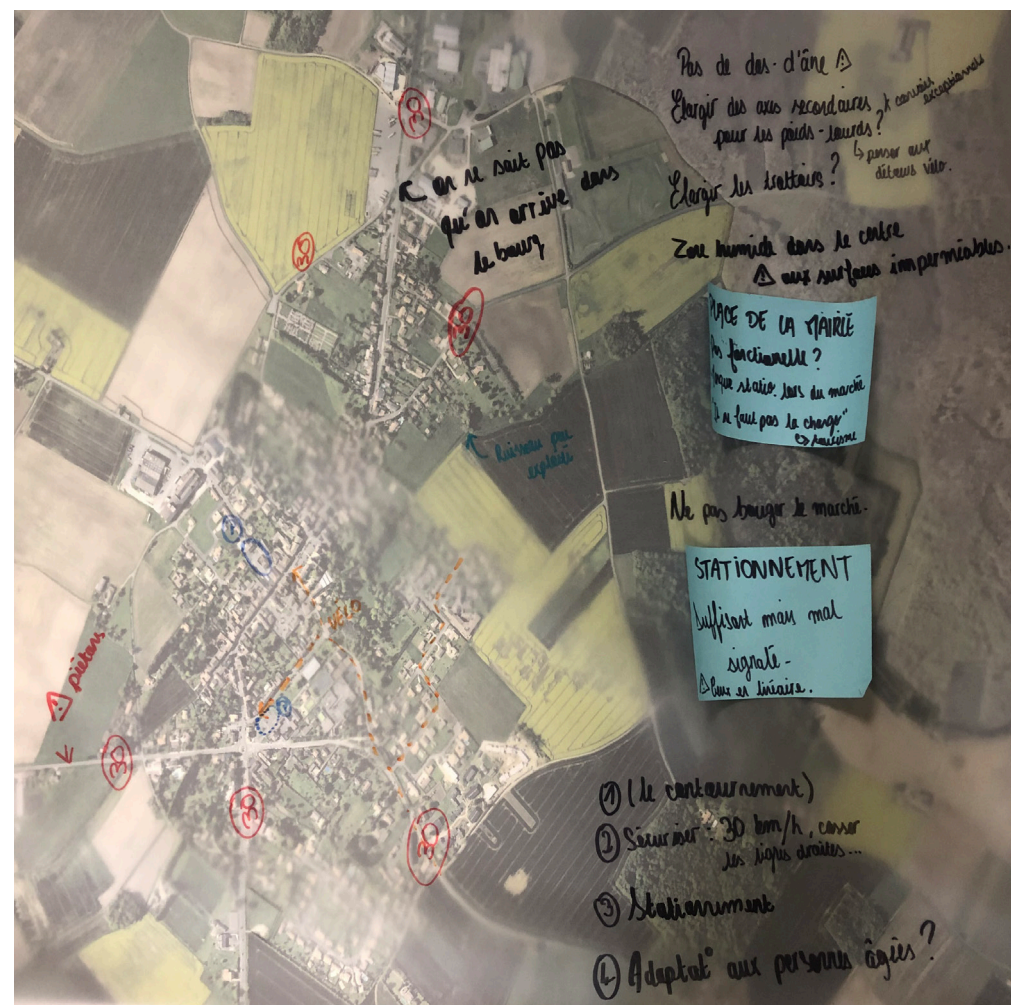
Le travail de hiérarchisation des enjeux :

- Selon les membres de ce groupe, la priorité réside également dans la sécurisation des axes de circulation. Le besoin d'un contournement pour les poids lourds est revenu à plusieurs reprises au cours des échanges,
- Le second axe de travail consisterait en une meilleure signalisation des espaces de stationnement. L'offre est en effet perçue comme satisfaisante mais trop peu indiquée,
- Les participants ont remis en question l'enjeu des espaces publics à l'aspect trop minéral et à valoriser. Ils considèrent que leurs espaces publics sont satisfaisants,
- Enfin, ils approuvent le fait que leur centre-bourg soit vivant et attractif.

Suite à ces remarques, une pluralité d'objectifs a été localisée sur une carte (passage des enjeux aux objectifs) :

- Le passage du bourg en zone limitée à 30km/h, la mise en place de dispositifs « doux » pour faire ralentir la circulation (revêtement plus clair de la voirie, cassement des lignes droites, élargissement des trottoirs) et une meilleure signalisation des entrées dans le bourg,
- La sécurisation de certaines rues, en particulier pour les vélos,
- La meilleure indication des parkings existants,
- Le potentiel élargissement des axes secondaires en dehors du bourg pour les poids lourds (à condition de considérer également les vélos qui empruntent ces axes),
- L'adaptation de l'offre en logements pour anticiper le vieillissement de la population.

Support sur lequel les membres du groupe ont travaillé :



CONCLUSION

Cet atelier avec les habitants de la commune fut pertinent afin de débiter une hiérarchisation des enjeux issus du diagnostic et une réflexion sur un secteur qui concentre des problématiques.

L'enjeu prioritaire faisant consensus est la sécurisation des déplacements dans le centre-bourg, notamment via des aménagements "doux" et une révision du schéma global de circulation. L'amélioration des entrées de bourg afin de marquer l'arrivée dans un espace aux multiples usages fait également partie de cet enjeu.

La signalisation des poches de stationnement ainsi que le traitement de la vacance (logements et commerces) sont des objectifs également considérés comme majeurs.

Plusieurs actions ont ainsi été proposées : mise en place d'une zone limitée à 30km/h, passage de rues à sens uniques, végétalisation des entrées de bourg, élargissement des cheminements piétons, intensification de la signalisation, ajout de mobilier urbain....



04.3

ATELIER AVEC LE COMITÉ DE PILOTAGE

Présentation de l'atelier : objectifs et organisation

Le 13 juin 2022, deux scénarios contrastés de plans guides ont été présentés au **Comité de Pilotage** constitué dans le cadre de l'étude. L'objectif de cette rencontre était de **discuter de chaque parti pris concernant les enjeux** mis en évidence par le diagnostic, volontairement exagéré dans les scénarios, afin d'aboutir progressivement à la création d'un **unique scénario**. Pour ce faire, l'atelier fut structuré en deux grandes parties :

1

Une présentation a été projetée en début de séance. Elle a rappelé le contexte de l'étude, ainsi que ses objectifs. La synthèse des enjeux issus du diagnostic a été présentée, le périmètre d'étude a ainsi été validé par les membres de l'équipe municipale présents. La phase 2 étant amorcée, des exemples de plans guides et de fiches actions (thématiques et sectorielles) ont été exposés, afin de montrer vers quoi doit tendre le travail réalisé au cours des semaines qui suivront ce temps d'échange.

2

Les deux scénarios, avec des objectifs invariants et des planches de références ont été présentés et discutés collectivement, afin que le groupe s'accorde sur un scénario unique traitant l'ensemble des enjeux issus du diagnostic.



04.3

ATELIER AVEC LE COMITÉ DE PILOTAGE

Compte-rendu des délibérations du Comité de Pilotage

Création d'un seul plan guide à partir des scénarios présentés :

Les participants à la réunion ont été invités à **exprimer leurs opinions à chaque caractéristique** présentée, pour les deux scénarios. Une fois l'ensemble des propositions débattu collectivement, un récapitulatif a été effectué, afin de réaliser un seul plan guide.

Concernant les caractéristiques qui ne varient pas entre les scénarios, elles furent acceptées sans modification. Aussi, **le choix retenu fut de ne pas prendre en compte le projet de contournement dans le plan guide** (scénario 2).

Ainsi, **en plus des invariants**, les objectifs qui ont été entérinés lors de cet atelier sont les suivants :

- Révision du plan de circulation du centre-bourg (passage de plusieurs rues en sens unique), afin de valoriser les rues secondaires (notamment en y créant des liaisons douces) et de sécuriser leurs connexions avec l'axe principal,
- Mise en place de solutions « douces » pour apaiser la circulation (zone limitée à 30km/h, changement de couleur du revêtement sur certaines portions de la voirie, etc),
- Réaménagement de l'avenue de Bordeaux au sud du bourg pour sécuriser les cheminements doux et les accès à la zone de loisirs ainsi qu'au terrain nu situé en face, conforter voire accentuer l'offre en stationnement, améliorer la sortie pour les interventions des pompiers,
- Création d'une liaison douce sur la route de Royan, qui relie le bourg et les serres agricoles,
- Création d'un parcours de santé sur la liaison douce existante dans le prolongement du terrain nu face à la zone de loisirs,
- Utilisation de revêtements perméables uniquement pour les surfaces nouvellement créées (pas de travaux sur les parkings déjà existants),
- Intégration d'ombrières sur le parking de la salle des fêtes,

- Accentuation de la végétalisation du bourg, notamment des façades des maisons et du gymnase,
- Encouragement des initiatives de peintures murales sur certaines façades méritant d'être embellies,
- Mobilisation des locaux commerciaux vacants pour de nouveaux commerces et/ou logements,
- Intégration de la maison de santé dans le plan-guide.

Certains de ces objectifs ont été **rediscutés à l'occasion de la présentation du plan guide unique**, le 27 juin.

CONCLUSION

Cette séance de travail représente une étape clef pour la seconde phase de l'étude car suite à la présentation de scénarios d'aménagement contrastés, un consensus a émergé entre les membres du comité de pilotage. Il est décidé que le contournement routier ne serait pas pris en compte dans les actions visées par le plan guide de revitalisation de la commune. Ce paramètre engendre une pluralité d'objectifs, ayant vocation à apaiser et sécuriser le centre-bourg. Les participants à cet atelier souhaitent travailler sur l'existant afin de conforter la centralité (du périmètre d'études), en améliorant son cadre de vie.

04.4

STAND D'ANIMATION SUR LE MARCHÉ

Présentation de l'animation : objectifs et organisation

Le **jeudi 16 juin 2022**, un **stand d'animation a été organisé** à l'occasion du marché hebdomadaire de la commune. Ce temps de concertation répondait à **plusieurs objectifs** : tenir la population informée du déroulement de l'étude, poursuivre les échanges amorcés avec les habitants présents aux précédents temps d'échanges et rencontrer de nouvelles personnes, s'imprégner encore plus du territoire en vivant un évènement fard de la vie locale, approfondir la réalisation du plan guide de revitalisation.

Les échanges étaient structurés autour de deux problématiques :

1

Dans un premier temps, les habitants étaient invités à réagir à la carte des enjeux issus du diagnostic. Le but était de recueillir leur avis sur la pertinence des enjeux fléchés, afin de s'assurer que les bases sur lesquelles s'appuyer pour construire le plan-guide sont solides.

2

Dans un second temps, le scénario choisi par les membres de la municipalité fut présenté. Encore une fois, les habitants ont pu réagir aux choix retenus, ce qui a permis d'ajuster quelques objectifs fléchés dans le plan guide.



04.4

STAND D'ANIMATION SUR LE MARCHÉ

Contenu des échanges

Concernant la **cartographie des enjeux issus du diagnostic**, aucun habitant n'a émis de remarques particulières sur la pertinence des enjeux indiqués. Les **scénarios d'aménagement**, quant à eux, ont fait l'objet de **plusieurs débats**. La majorité des interrogations concernait la **modification du schéma de circulation**, quelques habitants ont fait remarqué qu'il était peu judicieux de bouleverser les habitudes et qu'il ne fallait pas trop réduire la place de la voiture dans le centre-bourg.

Toutefois, l'ensemble des personnes qui se sont arrêtées au stand d'animation considérait qu'il **était pertinent de ne pas prendre en compte le projet de contournement routier** afin d'établir la stratégie de développement de la commune sur les 10 à 15 prochaines années. Beaucoup d'échanges ont ainsi concerné les différents **moyens pour sécuriser les déplacements**, et notamment faire **ralentir les poids lourds**. Les habitants furent alors forces de propositions et ont partagé leurs expériences.

CONCLUSION

Rencontrer les habitants de Saint-Genis-de-Saintonge à l'occasion du marché hebdomadaire de la commune fut utile, notamment pour leur partager le travail des élus réalisé en amont. Cela a permis de confirmer ou de nuancer la pertinence de certains objectifs, de bénéficier de l'expérience empirique de ceux qui investissent le bourg et ainsi, de pouvoir réellement construire le plan guide final de manière concertée.



05

TRANSITION VERS LA TROISIÈME PHASE DE L'ÉTUDE : LES FICHES ACTIONS

05.1 Fiches actions choisies par la commune

05.1

PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE PHASE DE L'ÉTUDE

Fiches actions choisies par la commune

► Fiches actions sectorielles

- 1 Aménagement du Champ de Foire,
- 2 Création d'un équipement de loisirs,
- 3 Requalification de l'entrée de bourg sud.

► Fiches actions thématiques

- 1 Les déplacements : vitesse, passage de poids lourds, schéma de circulation, liaisons douces, etc,
- 2 L'animation du centre-bourg : commerces, habitat, services et évènements,
- 3 Les espaces publics : sécuriser les axes en entrées de bourg, signalétique, embellissement des voies principales, etc.

CONCLUSION

Ce présent livrable marque la fin de la phase 2, dont l'objectif fut d'élaborer le plan guide de revitalisation du périmètre d'étude. La prochaine étape, la troisième et dernière phase, viendra approfondir les objectifs fléchés au travers des fiches actions sélectionnées.